

Réf: Dossier N° 088279

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOMOHI SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-Angré derrière
le 22ème arrondissement, lot 1004, Ilot : 273, section : RS,
parcelle : 1004. 08 BP 3182 Abidjan., Lot 1004, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 09/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOMOHI SARL »

Objet : - Production graphique et audiovisuel

- Imprimerie
- Consommables informatique
- Fourniture bureau.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-Angré derrière
le 22ème arrondissement, lot 1004, Ilot : 273, section : RS,
parcelle : 1004. 08 BP 3182 Abidjan., Lot 1004, Ilot 273

Dirigeant(s) : M TOTE TEMONANIN DAVID MARTIAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01247 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10466/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

